

1
(N° 327.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 MAI 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande de Charles-Louis-Frédéric Pouchele.

MESSIEURS,

Par requête adressée aux deux Chambres, le sieur Charles-Louis-Frédéric Pouchele, célibataire, instituteur à Lampernisse (Flandre occidentale), demande la naturalisation ordinaire.

Il est né à Bambeque (France), le 11 novembre 1815, et il habite la Belgique depuis le 14 octobre 1833.

Pendant son séjour en Belgique, il a constamment tenu une conduite irréprochable, et il s'est concilié l'estime des habitants de Lampernisse.

Les autorités consultées appuient sa demande.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

DU BUS, AINL.
